

suyante, et son père fut tué peu de temps après, à Miami (Fort Wayne), où il avait été député pour porter des présents aux sauvages.

Devenue la pupille du D^r George Anthon, chirurgien de l'armée anglaise en garnison au Détroit, et confiée aux soins de M^{me} Anthon, née Marie-Anne de Navarre, veuve de son oncle maternel Jacques Saint-Martin, Geneviève fut de nouveau, par la mort de sa tante, privée d'une gardienne de sa foi. Elle n'avait alors que six ans, et quand, plus tard, son tuteur, alors âgé de quarante-quatre ans, la demanda en mariage, elle n'en avait que quinze.

Durant son séjour au Détroit elle occupa la maison que le fondateur de la ville, son cousin Antoine de Lamothe-Cadillac, avait fait construire pour le chef des Hurons. En 1740, lors de la translation des Hurons à l'île au Bois Blanc (aujourd'hui île de Lynn), cette maison échut aux Saint-Martin. Plus tard, lors de l'insurrection de Pontiac, elle devait subir le feu des balles ennemies. Madame Anthon quittait le Détroit en 1787 pour aller vivre à New-York.

L'atmosphère mondaine du Détroit, occupé depuis la cession du Canada par une garnison anglaise, n'était guère propre à entretenir la ferveur religieuse. Le changement d'allégeance, et les rapports forcément intimes entre les militaires étrangers et la société française, eurent pour résultat, là, comme à Québec, vers la même époque et plus tard, de favoriser les alliances mixtes. Ce fut malheureusement le cas pour Geneviève Jadot, qui, par suite du mariage de sa tante avec un protestant, se trouva privée, après la mort de celle-ci, de toute instruction catholique. On était, au reste, à cette période lamentable de l'histoire qu'on a justement appelée l'époque « de la disette, » disette spirituelle due à la désorganisation temporaire de l'église de Québec, conséquence inévitable du changement de drapeau et de l'extinction rapide des ordres religieux d'hommes, décrétée par les nouveaux maîtres du pays. Un des derniers survivants de la Compagnie de